

DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 17 octobre 2024

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, le dix-sept octobre à dix-neuf heures légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Jacques FORMENTY, Maire, les membres du Conseil Municipal.

Étaient présents : M. Jacques FORMENTY - Mme Martine CARZUNEL - M Pascal GODOT - Mme Pascaline DIDIER-LAURENT – M Daniel LEVASSEUR - M Jean-Luc TEMOIN - M Jean-Christophe CHAZAL – Mme Nathalie BELLENGIER – M Jérôme HAMON - M Mathieu DAUFRESNE formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : Mme Gina BAROTIN a donné pouvoir à Mme Pascaline DIDIER-LAURENT
M Philippe NIZOU a donné pouvoir à Mme Martine CARZUNEL
Mme Sophie MARTIN a donné pouvoir à M Jean-Luc TEMOIN
Mme Alice PIRON a donné pouvoir à Mme Nathalie BELLENGIER

Était Absente : Mme Fanny ROUARD

Le quorum étant atteint, M. Jacques FORMENTY déclare la séance ouverte à 19 H 12. M Pascal GODOT est nommé secrétaire de séance. L'assemblée acquiesce à l'unanimité.

I - Approbation du compte rendu du 27.06.2024

Approbation du dernier compte-rendu à l'unanimité.

II - Modification du taux de la Taxe d'aménagement de 20 % à 5 % instituée sur le territoire de la Commune pour la zone AU du Chemin Vert, des permis de construire déposés en 2022.

APPROUVÉ À L'UNANIMITE

III - Participation obligatoire de la collectivité aux contrats de prévoyance souscrits par les agents - au 01.01.2025

APPROUVÉ À L'UNANIMITE